

L'ÉCHO DES GWENAN

Ensemble faisons bourdonner Penvénan
Asambles lakaomp Perwenan da vourzhiañ

#57 - avril mai juin 2026

a viz ebrel, miz mae ha viz even 2026



On déroule le tapis à un été accueillant



Délégation penvéenanaise à Castlecomer (p. 4)

Ici, Jean-Yves Le Gland, Président du Comité de jumelage, et Yvon Lirzin, alors maire de notre commune depuis quelques semaines, plantent un arbre de l'amitié.



18 juin : inauguration du Square Charles-Marie Guillois (son histoire p. 14 et 15)

Christiane Guillois, l'épouse de "Koko deus Porzh Gwenn", a dévoilé la plaque d'information trilingue avec notre maire.



Des élèves de la filière bilingue de l'école Nicolas Lebras ont lu l'Appel du 18 juin en breton.



PENVÉNAN
Côtes d'Armor
Aodoù-an-Arvor
PERWENAN

Chères Penvénanaises, chers Penvénanais, chères amies, chers amis,

Voici le premier bulletin de la nouvelle mandature. Nous l'avons voulu ouvert à tous et toutes pour être le porteur de la vie de notre commune, de son histoire, de ses associations et de sa population.

L'équipe de communication a souhaité changer la présentation et éditer un journal plus conséquent. La conception et la mise en page ont été réalisées par l'équipe de communication de la mairie et non par un sous-traitant comme auparavant. Cela a nécessité un gros travail mais a également permis de réaliser des économies : merci à elle !

Dans quelques temps la saison battra son plein et c'est avec plaisir que nous accueillerons des résidents saisonniers. Cette augmentation de population va peut-être bousculer notre quotidien mais est réellement nécessaire à notre économie et à l'activité de nos commerçants et artisans. Toutes les équipes se préparent à cette augmentation de population. Des travaux sur les campings ont été réalisés cet hiver, le fleurissement de la commune est lancé. Les services des sports, du Centre Nautique et notre Office de tourisme sont prêts et heureux d'entamer la nouvelle saison. Plusieurs travaux de voirie, en consultation avec la population, sont terminés et d'autres suivront.

À chacun de vous, je souhaite une saison estivale faite de belles rencontres et de moments privilégiés. Que chacun d'entre vous profite de ces retrouvailles en famille et entre amis. Les services de la mairie resteront opérationnels pour répondre à vos demandes. Début juillet nous lancerons de nouvelles rencontres avec la population. Nous les poursuivrons à la rentrée. Durant ces moments, comme nous l'avons fait à Port-Blanc, nous co-construirons des projets d'aménagements de notre belle commune.

Bel été à tous.

Yvon LIRZIN, Maire de Penvénan

EDITO

Perwenaniz ker, mignoned ker,

Sede kannadig kentañ ho kuzul nevez. C'hoant hon devoa digoriñ anezhañ da bep hini, kement ha roiñ tu da gemer perzh en buhez hon c'humun, he istor, he c'hevredigezhioù hag he foblañs.

Skipailh ar c'helaouiñ he deus bet c'hoant da cheñch ar c'hinnig hag ivez embann ur gazetenn boellekoc'h. Ar soñj anezhi hag he stummañ zo bet sevenet gant skipailh kelaouiñ an ti-kêr ha n'eo ket gant tud diavaez evel a-raok. Abalamour da se zo bet kalzik labour. Met kement-mañ en deus sikouret lakaat gwenneien a-gostez : trugarez dezhe.

A-benn nebeut e vefomp en kreiz an hañv ha gant plijadur e vo roet degemer da annezourien an hañv.

Kresk ar boblañs a zireno un tammig hon buhez pemdeziek met ur redi da vat eo evit hon ekonomiezh hag obererezh hon c'hoñversanted hag hon artizaned.

Kement skipailh zo zo o c'hortoz ar c'hresk-se eus ar boblañs. Labourioù zo bet graet war an tachennoù-kampiñ er goañv-mañ, plantet zo bet bleunioù er gumun a-bezh. Servijoù ar sportoù, kreizenn ar merdeñ ha ti an douristed zo barrek ha laouen da vont gant an hañv.

Kalzik labourioù war an hentoù, kendivizet gant an dud, zo echu ha reoù all zo da zont. Da gement hini ac'hanoc'h e hetan un hañvezh leun a emgavioù plijus hag a brantadoù dibar. Ra brofito pep hini ac'hanoc'h eus an emgavioù gant ar familh pe gant ar vignoned.

Servijoù an ti-kêr a vo bepred ouzh ho selaou hag o respont d'ho koulennoù.

En penn-kentañ miz Gouere e vo kinniget ganimp en em gavout gant ar boblañs. Ha goude an hañv e vo dalc'het ganti. Da neuze, evel bet graet er Porzh-Gwenn c'hoazh, e savimp asambles raktresoù evit kempenn hon c'humun gaer.

Yvon LIRZIN, Aotrou Maer

Hañvezh plijus deoc'h holl.

Ce numéro 57 est bien le bulletin municipal d'avril-mai-juin 2026 ; il paraît en ce début de mois de juillet pour des raisons de mise en place après élections. Le bulletin 58 (juillet-août-septembre 2026) sortira pendant l'été. A galon !



Accès et dispositifs pour mieux accueillir les Personnes à Mobilité Réduite Plage des Dunes

Après avis favorable de la Commission Tourisme et développement économique, nous avons passé commande de :

- 2 tapis (20 mètres et 10 mètres)
- 2 Tiralos (dispositifs permettant aux Personnes à Mobilité Réduite de se baigner et se déplacer dans l'eau)
- 1 Hippocampe (dispositif qui permet de se déplacer sur le sable et des sols accidentés, et de pouvoir aller au bord de l'eau)

Les fauteuils sont en accès libre-service, au niveau de la cabane des sauveteurs (le Conseil Municipal du 26 mai a acté la surveillance de la plage des Dunes en renouvelant la Convention avec le Centre Départemental de Formation des Côtes-d'Armor de la FNMNS pour juillet et août).

L'EHPAD a également exprimé sa volonté de profiter de ces équipements pour ses résidentes et résidents.

Nous souhaitons travailler à l'obtention du label Tourisme et Handicap, pas nécessairement pour le titre en lui-même mais pour, déjà, effectuer un état des lieux et s'interroger sur les actions à mener.

SOMMAIRE

3. ACTUS

4. RETOUR EN IMAGES

5. ON L'A VOTÉ

6. BUDGET

7. AFFAIRES SOCIALES

8. JEUNES GWENAN

9. COMMERCE

10. À LA MAIRIE

12. LE MOT DES MINORITÉS

13. AGENDA & CULTURE

14. JEUX ET PATRIMOINE

Votre nouvelle équipe municipale

Yvon LIRZIN


Éducation Jeunesse

MAIRE

Xavier POUGNARD
Anne-Marie DERRIEN
Patrick LETTY

3ème Adjoint
Urbanisme - Environnement
Affaires maritimes
4ème Adjointe

Affaires sociales


5ème Adjoint
Travaux - Sécurité
Tourisme

ADJOINTES ET ADJOINTS

Yohann ROCHEREAU
Florence LE CALVEZ
Anne-Perrine CONSTANTIN
Cédric MALLO


CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



VOS AGENTS QUI ASSURENT LES DIFFÉRENTS SERVICES



Notre commune compte 49 agents permanents à l'année* correspondant à 45,6 Équivalent Temps Plein (ETP) :

- Administration générale : 8 agent.e.s
- Hébergements touristiques et gestion des salles : 3 agent.e.s.
- Culture et communication : 2 agentes
- Éducation et sport : 13 agent.e.s
- Affaires maritimes : 6,5 postes d'agent.e.s
- Services techniques : 16,5 postes d'agent.e.s (dont 2 ASVP, Agents chargés de la Surveillance de la Voie Publique)

D'autres agent.e.s travaillent au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et à l'EHPAD :

- 1 agente à 40% travaille pour le CCAS
- 5 agent.e.s à temps complet œuvrent au restaurant municipal
- 49 agent.e.s (qui représentent 41 Équivalent à Temps Complet) travaillent à l'EHPAD et à la Résidence Autonomie

* Les effectifs doublent en période estivale, avec les saisonniers notamment du centre nautique, Cap Armor, le Club de Plage et des hébergements touristiques (les campings et le centre de vacances).

Chantal GRIS

François MONTIER

Laurent BOUDOU

Armelle MERCERON

Laurence DUFOUR

Isabelle LE QUÉMENT

Jean-Marie LOUTRAGE

Didier PRAT

Claire LE MORVAN

Pascale ALLAIN

Alexandre GUILBAUD

Anne TRANVOUEZ

Éric DUFOUIN


MINORITES

Une délégation penvénanaise à Castlecomer (Irlande) du 1^{er} au 4 mai

Les 25 ans de jumelage : une rencontre haute en couleurs

Dans le cadre des 25 ans de jumelage, Yvon Lirzin, maire, et Jacques Mathé, premier adjoint, accompagnés des représentants du comité de jumelage, se sont déplacés à Castlecomer, dans le comté de Kilkenny, afin de renouveler la signature de la charte d'amitié entre nos deux communes. Huit danseurs de l'ACP Danses bretonnes étaient les ambassadeurs de la culture bretonne. Tout au long du séjour, les visiteurs étaient hébergés en famille chez les membres du comité irlandais.

Si les cérémonies officielles ont rythmé ces 3 jours de visite, ces jours étaient aussi très riches en échanges culturels et de savoir-faires. Le vendredi, la délégation fut tout d'abord accueillie à Kilkenny où les danseurs bretons ont réalisé une belle prestation de gavotte et de koster c'hoat.



La bibliothèque de Castlecomer a ouvert ses portes en offrant une exposition retraçant ses 25 ans d'amitié, une visite qui s'est achevée par le traditionnel échange de livres entre les bibliothécaires. Le samedi, la cérémonie officielle s'est tenue autour d'un breakfast traditionnel, animé entre autres par de jeunes musiciens locaux. La plantation de l'arbre de l'amitié a ponctué le milieu de journée, qui s'est achevée par la soirée de gala avec le spectacle préparé par l'ACP de Penvénan, avec présentation de costumes bretons.

Le week-end s'est conclu par une visite guidée des environs, avec notamment un passage à la cidrerie *Highbank Orchards*, où s'est tenu un échange de savoir-faires entre le producteur irlandais et celui de la cidrerie de *Prat Rouz* à Penvénan.

Ces journées ont renforcé 25 ans d'amitié entre les associations, les comités, les services des deux villes ainsi que les artisans et producteurs locaux, à travers des cadeaux symboliques et des échanges chaleureux, véritables témoignages de cette longue amitié. Le jumelage laisse le champ libre à tous les possibles, et l'avenir s'annonce plein de promesses.



Centenaire de la mort d'Anatole Le Braz

Cette année, nous célébrons le centenaire de la mort d'Anatole Le Braz. Plusieurs événements ont déjà eu lieu, d'autres sont au programme de l'été (cf. notre agenda détachable p. 13).



Le 10 mai : plus de 200 spectateurs ont assisté à la projection du film *Anatole Le Braz des Breagnes au Monde*, à la salle des fêtes. La rencontre avec les réalisateurs et la chercheuse Dominique Besançon a été riche d'échanges.

Le 24 mai, dans la salle Anatole Le Braz, le film documentaire *DASTUM, la maison des sources* a été projeté. Son réalisateur Giuseppe De Vecchi a échangé ensuite avec les spectateurs. "Dastum", c'est le nom d'une association née à Rennes en 1972, qui a pour but de centraliser tout ce qui a été collecté dans notre région en chants, échanges en breton,...



Quelques mesures votées par le Conseil municipal depuis mars

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont mises en ligne dans les jours qui suivent leur vote sur le site internet de la mairie, mais voici quelques mesures clés à retenir.

Création des commissions communales

Le 7 avril, six commissions communales ont été créées. Regroupant des agent.e.s (au moins le ou la cheffe de service), des élu.e.s de la majorité et des élu.e.s des minorités, elles permettent d'aborder les différentes thématiques qu'elles traitent. Elles rendent un avis consultatif, favorable ou défavorable, aux projets et orientations proposés par la majorité selon différentes thématiques. Cela permet de travailler dans le dialogue et la co-construction.

Toutes les commissions sont présidées par le Maire et un.e Vice-Président.e. Voici les grands thèmes de travail de nos commissions : Finances et administration générale (Vice-Président Jacques Mathé), Travaux et environnement (VP Patrick Letty), Affaires maritimes (VP Xavier Pougard), Tourisme et développement économique (VP Isabelle Le Quément), Education et sport (VP Jean-Marie Loutrage), Culture et communication (VP Lorène Güney).

Adoption à la majorité par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions.



Le maire et ses adjoint.e.s après le Conseil Municipal d'installation le 21 mars.

Tarifs privilégiés pour nos habitantes et nos habitants pour la location de salles

Le Conseil Municipal du 26 mai a adopté une modification des tarifs de location des salles municipales, permettant ainsi une tarification différenciée, selon que le locataire soit Penvénanais ou non. Les tarifs sont désormais les suivants pour la salle de Buguëlès :

Période	NOUVEAUX TARIFS					
	TARIFS PENVENANAIS			TARIFS HORS COMMUNE		
	Grande salle	Petite salle	2 salles	Grande salle	Petite salle	2 salles
Forfait week-end et jours fériés avec pont (vendredi 18h - lundi 9h)	250,00 €	150,00 €	350,00 €	300,00 €	200,00 €	450,00 €
Forfait 1 journée/soirée en semaine (24h)	150,00 €	100,00 €	200,00 €	200,00 €	150,00 €	300,00 €
Réunion ou café d'enterrement (1/2 journée entre 9h et 18h)	80,00 €	50,00 €	X	120,00 €	75,00 €	X
Forfait chauffage	25€ / jour					

Adoption à l'unanimité 23 voix POUR.

Aide en faveur de l'accession sociale à la propriété

Le 26 mai, le Conseil Municipal a voté 2 aides en faveur de l'accession sociale à la propriété. Pour rappel, le dispositif d'aide financière pour les lots libres du quartier des promenades avait été voté le 16 décembre 2024, par l'ancienne mandature. Il comprend des critères de primo-accession, de situation familiale, et anti-spéculatif. Considérant l'intrêt majeur pour notre commune d'attirer et de faciliter l'installation de jeunes ménages sur son territoire, notamment pour maintenir l'activité de ses écoles, les deux aides demandées ont été accordées. Elles sont respectivement d'un montant de 16 530 euros et 11 610 euros. Le financement se fait directement depuis les recettes générées par la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Adoption à l'unanimité 23 voix POUR.



Pour rappel, cette aide à la primo-accession est cumulable, elle peut être demandée en complément d'un achat avec dispositif social, comme le propose, par exemple, le bailleur Coopalis dans le quartier des Promenades (quartier en cours de construction entre le cœur de bourg et le complexe sportif).

Pour information, Coopalis propose des maisons neuves à acheter sur plan en PSLA (Prêt Social Location Accession). Ce dispositif permet de devenir propriétaire en commençant par être locataire accédant, avec une TVA préférentielle à 5,5% et une exonération de taxe foncière pendant 15 ans.



Quartier des Promenades en cours de construction.

Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

Le 27 septembre prochain, 7 délégués que l'on nomme "Grands Électeurs" seront appelés à voter aux Sénatoriales pour représenter notre commune. Le Conseil Municipal du 5 juin a élu 7 délégués et 4 suppléants au sein de deux listes de conseillers municipaux (la liste "Vivons Penvénan" reprenait les 11 premiers noms de sa liste aux élections municipales ; la liste "Unis pour Agir" avait pour candidats Anne Tranvouez et Eric Dufouin).

Résultat du vote à bulletin secret : 23 bulletins, 1 vote blanc, 22 suffrages exprimés. La liste "Vivons Penvénan" obtient 19 voix et 6 sièges, et la liste "Unis pour agir" 3 voix et 1 siège. Ont donc été proclamés élu.e.s : Yvon Lirzin, Lorène Güney, Jacques Mathé, Anne-Marie Derrien, Xavier Pougard, Anne-Perrine Constantin, Anne Tranvouez (suppléant.e.s : Patrick Letty, Claire Le Morvan, Jean-Marie Loutrage, Isabelle Le Quément).

Bilan 2025 et prévisions générales 2026

Notre nouvelle équipe municipale a été élue le 15 mars. Nous avons un mois et demi, jusqu' au 30 avril, pour approuver l'exercice 2025 et préparer, avec l'aide précieuse des services, un budget primitif 2026. Notre Conseil Municipal a voté le 29 avril dernier les différentes propositions qui ont été faites.

L'EXERCICE 2025

Nous avons dans un premier temps approuvé les comptes de la mandature précédente - il s'agit de valider un état des lieux -, et nous avons affecté tous les résultats à l'exercice 2026.

Pour rappel, depuis la clôture du budget des salles fin 2024, la commune de Penvénan a 1 budget principal et 5 budgets annexes. Tous ces budgets ont **une section de fonctionnement qui permet d'assurer le quotidien** (pour le budget principal, les dépenses étant les salaires du personnel, les charges à caractère général,... et les recettes les impôts locaux, les dotations versées par l'Etat, les produits et services du domaine,...) et **une section d'investissement qui prépare l'avenir** (pour le budget principal, les dépenses étant des constructions ou acquisitions d'immobilier, de véhicules, frais d'études, remboursement du capital des emprunts,...et les recettes essentiellement l'excédent de l'année précédente et les subventions).

Exercice 2025	Budget principal COMMUNE	Budgets annexes					Consolidé
		Centre nautique	Port	Zone de mouillages Buguélès	Centre de Vacances	Campings	
Total Dépenses de fonctionnement	3 406 471,18 €	348 553,10 €	121 754,16 €	31 015,68 €	224 150,99 €	112 946,89 €	4 244 892,00 €
Total Recettes de fonctionnement	4 270 476,46 €	425 357,73 €	124 761,28 €	37 380,52 €	269 404,32 €	147 608,05 €	5 274 988,36 €
Résultat de fonctionnement	864 005,28 €	76 804,63 €	3 007,12 €	6 364,84 €	45 253,33 €	34 661,16 €	1 030 096,36 €
Total Dépenses d'investissement	892 670,26 €	78 638,42 €	27 640,39 €	0,00 €	20 448,81 €	7 889,29 €	1 027 287,17 €
Total Recettes d'investissement	1 373 332,60 €	78 679,28 €	79 321,44 €	17 693,27 €	134 508,59 €	50 819,59 €	1 734 354,77 €
Résultat d'investissement	480 662,34 €	40,86 €	51 681,05 €	17 693,27 €	114 059,78 €	42 930,30 €	707 067,60 €
Dette	3 147 532,33 €	65 933,21 €					3 213 465,54 €
Annuité de la dette	279 044,75 €	12 636,28 €					291 681,03 €



À la fin de l'année 2025, il nous restait une dette d'un peu plus de 3 millions. Chaque année, nous remboursons environ 300 000 euros.

LE BUDGET PRIMITIF



Le Budget primitif (BP) est le document budgétaire qui recense l'ensemble des dépenses et des recettes prévues par la collectivité pour une année civile. La préparation budgétaire s'apparente à un véritable exercice d'équilibriste car, conformément aux principes réglementaires, les sections de fonctionnement et d'investissement doivent parfaitement s'équilibrer en dépenses et en recettes. Cependant, durant le déroulement de l'année cadrée par le BP et son exécution budgétaire, l'objectif est bien de maîtriser au maximum les dépenses et d'optimiser les recettes afin de dégager, pour l'année suivante, un excédent de fonctionnement confortable qui aura vocation à financer les futurs projets.

Il est à noter que ces BP ont été préparés dans un temps très contraint (limite nationale de vote fixée au 30 avril). Pour établir ces documents budgétaires, nous avons pris en compte les « coups partis » de la mandature précédente et les besoins exprimés par les différents services. Dans un second temps, les commissions thématiques communales (p.5) ont été invitées à réfléchir à la priorisation et à la planification des principaux projets. Ce travail de concertation se poursuivra dès la rentrée de septembre. La commission Finances - Affaires Générales s'était réunie le 13 avril et avait, avant le vote du Budget en Conseil Municipal, rendu un avis favorable sur la proposition qui lui avait été présentée.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Nous nous mettons en condition pour l'acquisition de l'espace de l'ancien chantier *Pure Nautic*
- Nous avons, dans la prudence et au vu du contexte international, majoré de 40% nos prévisions de dépenses combustibles et carburant

Ce que nous avons priorisé avant la saison d'été :

- Nous avons tout de suite fait le choix, après concertation avec les riverains, de faire l'aménagement de la rue Anatole Le Braz avant la saison d'été (photo ci-dessous). Nous avons recyclé des poteaux bois et des potelets en stock, et les travaux ont été réalisés en régie.
- Nous avons été surpris par le mauvais état et la sécurisation insuffisante des bâtiments municipaux face à l'évolution des normes, un important travail d'études sur les salles que possède la commune a été prévu au budget, afin d'inventorier les besoins et statuer sur les priorités.
- Nous avons aussi fait le choix d'acheter, pour une valeur de 11 000 euros, du matériel pour permettre aux Personnes à Mobilité Réduite d'accéder à la plage des Dunes et de s'y baigner (photo en Une).
- Comme promis pendant la campagne, nous avons inscrit les feux tricolores "récompense" au budget (même si leur installation est à discuter aussi avec le Département pour les routes départementales). Ce dispositif coûte 6 500 euros.
- Des travaux de voirie ont été prévus au budget pour parer à toute éventualité mais ils seront effectués en fonction de la priorisation au cours de l'année.



Création de 30 places de parking (dont 2 PMR), installation de jardinières et de racks à vélo, matérialisation de zone piétonne, rue Anatole Le Braz

Exemple de feu récompense : une installation similaire est prévue Route de Lannion



Zoom sur : les subventions aux associations

Conscients de la richesse du tissu associatif de notre commune, atout de sa vie culturelle, sportive et sociale, nous souhaitons soutenir activement nos associations.

Les critères d'attribution

Nous avons été élus alors que toutes les demandes de subventions pour cette année avaient déjà été déposées - demandes effectuées à l'aide d'un dossier de demande permettant de savoir si l'on remplit différents critères établis par la municipalité précédente. Nous ne trouvons pas correct de changer ces critères après dépôt des dossiers, nous les avons donc conservés (impact de l'association sur la commune, pour différentes catégories de population, nombre d'adhérent.e.s, état des comptes bancaires, contraintes salariales...).

Nous allons, au cours des prochains mois, établir une charte, qui portera un volet éthique et un volet sur les circuits courts. Cette charte nous permettra de nous (re)questionner, nous, en tant qu'élu.e.s, sur les valeurs que nous souhaitons porter à travers les financements d'associations, ainsi que de questionner les associations, par exemple, sur l'utilisation des produits locaux et/ou bios lors de manifestations. Le but n'étant pas de sanctionner les associations en leur imposant des contraintes impossibles, ce que nous ne souhaitons pas faire, mais bien d'engager collectivement une réflexion sur nos pratiques quotidiennes associatives.

En attendant cette charte, nous avons néanmoins choisi de soutenir, davantage qu'auparavant, des associations ayant un impact quotidien sur nos écoles, la culture (Fur Ha Foll, l'association du Logelloù, le Festival Euphémé qui propose des ateliers de musique aux enfants,...), et la pratique de la langue bretonne (Div Yezh Perwenan). Les associations sportives comme la JAP, qui jouent leur rôle social éducateur - à travers par exemple l'organisation de voyages - et non seulement d'entraînement sportif, ont été valorisées. Nos anciens n'ont pas été oubliés, puisque la subvention pour l'organisation d'activités et sorties de Pen Ty Coz a été augmentée.

Quelques clés de lecture du tableau ci-dessous :

- sont appelées "conventionnées" les associations qui ont établi ou établissent pour chaque événement une convention avec la mairie, parce qu'elles utilisent des équipements ou des services communaux.
- la subvention à l'OGEC qui a été fixée en amont pour plusieurs années pour répondre à une obligation nationale des communes de participer au financement de l'enseignement privé, est ainsi établie : nous calculons combien la municipalité dépense annuellement pour un élève de l'école Nicolas-Lebras, et nous versons ce prix multiplié par le nombre d'élèves habitant Penvénan inscrits au Sacré-Coeur.

Enfin, toutes les associations de notre commune ne figurent pas dans ce tableau de subventions. Certaines d'entre elles, que nous soutenons par ailleurs par du prêt de salles ou de la mise à disposition de domaine public, n'ayant pas présenté de dossier de demande. Nous saluons néanmoins leur investissement dans notre commune (CAPTEP, ACP, Penvénan Color,...)

Voici les subventions accordées dans le cadre du vote du budget (votées à l'unanimité en Conseil Municipal du 29 avril) :

AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES :

Bénéficiaires	Montants
1) SPORT	
JA Penvénan	9 200 €
2) EDUCATION / VIE SCOLAIRE	
OGEC du Sacré Coeur (contrat d'association - maternelle et élémentaire)	35 671,02 €
Amicale Laïque Ecole Publique	1 500 €
APPEL du Sacré Coeur	500 €
3) ART / CULTURE / PATRIMOINE / ANIMATION / LOISIRS	
Euphémé	1 500 €
Amicale des Misainiers du Trégor	200 €
Direg Noad Porz Gwen	400 €
Kan ar Skrilh	250 €
Société de Chasse "la Trégorroise"	200 €
Div Yezh Perwenan	1 000 €
4) SOCIAL / HUMANITAIRE / SANTE	
Pen Ty Coz	500 €
5) PATRIOTIQUES	
Les Cols Bleus	100 €
Fédération Nationale des Officiers Marins	100 €
Section Penvénan	
1788 Médaille Militaire	100 €
6) CONVENTIONNEES	
Air du Large	17 000 €
Association ee Tennis Penvénan (convention tripartite avec le Département)	4 000 €
Fur Ha Foll - Réalisation d'animations et de spectacles sur la commune sur factures	4 900 €
TOTAL	77 121,02 €

ET AUX ASSOCIATIONS NON COMMUNALES :

Bénéficiaires	Montants
4) SOCIAL / HUMANITAIRE / SANTE	
Secours Populaire Français - Tréguier	500,00 €
Comité Agricole - Canton de Tréguier	500,00 €
Les Restos du Cœur	700,00 €
Don du sang du Trégor	115,00 €
Solitrégor	200,00 €
TOTAL	2 015,00 €



AFFAIRES SOCIALES

Renouvellement du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le Conseil d'Administration (CA) du CCAS a été renouvelé suite aux élections municipales de mars. Il compte 8 membres élus par le Conseil Municipal du 7 avril (Anne-Marie Derrien, Jacques Mathé, Claire Le Morvan, Jean-Marie Loutrage, Chantal Gris, Didier Prat, Anne Tranvouez et Alexandre Guilbaud) et 8 membres citoyens, représentants d'associations qui oeuvrent dans la lutte contre les exclusions et dans le domaine de l'insertion, d'associations familiales, d'associations de retraités, d'associations de personnes en situation de handicap..., dont la candidature a été retenue par M. le Maire, qui est de droit Président du CA du CCAS.

Collecte de la banque alimentaire

Les membres du CCAS participent régulièrement à des collectes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans les grandes surfaces, aidés de bénévoles. Ils les redistribuent, une fois par mois, avec des produits donnés par le Fonds Européen, aux personnes en difficulté. Sur notre commune de Penvénan, ce sont 22 familles, soit 37 personnes, qui reçoivent cette aide régulière. Nous pensons que plus de familles avec peu de ressources financières pourraient avoir besoin de ce coup de pouce, mais n'osent pas se déclarer. Pour rappel, vous pouvez joindre nos membres du CCAS en toute discrétion ou passer les voir en mairie.

Placard solidaire

Vous pouvez déposer des dons si vous souhaitez aider ou venir chercher des dons, si vous en avez besoin, dans ce petit chalet en bois situé à l'Espace Guillaume-Gelgon, près de l'Ehpad, au bourg. Par contre, pour rappel, ce n'est pas une poubelle ; nous appelons au respect de toutes et tous !

Permanences du CCAS en mairie (entrée indépendante, en façade, escalier de droite) **cet été, les mardis 7, 21 et 28 juillet de 10h à 12h.**

Contact : 02.96.92.89.54 ; 02.96.92.72.14 ; 07.89.81.45.32 ; annemarie.derrien@ville-penvenan.fr



Fañch Coquin-Guyomard médaillé par la Ville



Le 11 avril, notre maire Yvon Lirzin a remis la médaille de la Ville à Fañch Coquin-Guyomard. Le jeune judoka venait de décrocher, le 15 mars, le titre de champion de Bretagne en 1ère division junior des moins de 60 kg - son objectif majeur de la saison. À cette occasion, le Président de l'ACP (Athlétique Club de Penvénan), Frédéric Ollivier, lui a rendu hommage, car en 2011 Fañch avait bien commencé le baby judo... à l'ACP judo.

« Que dire de Fañch, si ce n'est qu'il est un exemple pour tous nos jeunes. À l'âge de 4 ans en 2011, il découvre le judo à l'ACP Penvénan en intégrant les cours de Baby-do. Accompagné de son papa et de son grand frère, il franchit toutes les étapes pour qu'en 2022 il intègre le pôle espoir de Rennes. Il doit, à cette réussite, associer l'ensemble des éducateurs de Penvénan (Laurent, William, Mickaël, Christophe...) et de Lannion (Isabelle et Guillaume) qui ont su lui donner toute la panoplie nécessaire pour arriver au sommet du judo breton avec ce titre de champion de Bretagne junior D1 glané cette année.

Des étapes il en a franchies, son 1er Dan en 2022, sa 2ème place au Bretagne cadets en 2023, sa 5ème place au France D2 ainsi que son 2ème Dan en 2024 et son nouveau podium au Bretagne D1 junior en 2025 (2ème). Quelle abnégation, quel travail, quel sacrifice pour se donner pleinement à ce sport, son sport.

Mais Fañch ce n'est pas juste le compétiteur, c'est un excellent camarade de jeu, de soutien, pour exemple le temps passé avec ses camarades pour les aider à passer

leur kata (épreuve nécessaire en vue de l'obtention des Dan). Au total, ce sont 5 judokas qui ont bénéficié de la générosité de Fañch, mais pour lui rien de plus normal que d'aider ses camarades. Ensuite ce fut à Stéphane, son papa, qu'il accorda son aide cette fois-ci pour le 2ème Dan.

Tout ne s'arrête pas là, lors des événements organisés par le club, il est également là pour mettre les tapis en place, faire commissaire sportif, arbitre, vendre des sandwich, etc.. une chose est certaine : nous pouvons compter sur lui.

Aujourd'hui, pour permettre à son club d'aligner des compétiteurs, Fañch s'est lancé dans l'arbitrage et ceci encore avec succès (pour rappel : pas d'arbitres, pas de compétitions). Il est dorénavant arbitre régional, un grand luxe pour son club le dojo Côtes de Granit.

Voilà en quelques mots les grandes qualités de Fañch, un gars gentil, serviable, souriant, moteur pour ses camarades, fiable, respectueux des règles. Un gars que j'ai eu la chance d'accompagner durant de longues



années, avec lequel je garde toujours contact malgré plus de distance et que je recroise toujours avec grand plaisir aujourd'hui. L'ACP Penvénan Judo peut être fier d'avoir dans ses rangs un judoka comme Fañch. Et nous remercions chaleureusement la municipalité de l'avoir choisi pour cette remise de médaille, un excellent choix !»

Frédéric Ollivier

École Sacré-Coeur

LA BELLE ÉQUIPÉE DE SÉRAPHINE

Dans le cadre de leur partenariat de longue date, les résidents de l'EHPAD *Les Korrigans* et les élèves de l'école Sacré-Cœur préparent le spectacle *Séraphine*, accompagné par la compagnie Bao Acou de Plestin-les-Grèves. À travers des échanges autour de la notion de « village » et des ateliers artistiques autour de la couleur, les participants partagent leurs souvenirs, développent leur créativité et portent un regard nouveau sur les autres et sur le monde qui les entoure, rêvant d'une planète plus juste. Pour la Fête de la musique, ils ont raconté leur village et leur complicité intergénérationnelle.



LE PROJET CLASSE DE CONTES POUR LES CP/CE1

En cette année 2025-2026, la classe des CP-CE1 a pu explorer le conte en allant se perdre sur les traces de la ville d'Ys ou encore sur les chemins elfiques du Goëlo. Les élèves ont pu découvrir diverses histoires avec plusieurs conteurs mais aussi la manière dont celles-ci sont inventées, avec leur structure. Ce séjour, de deux jours et une nuit, aura été, également, l'occasion pour certains enfants de découvrir la vie en communauté avec leurs camarades du Sacré-Coeur et ceux de Prat. Une belle expérience de vie qui restera, à coup sûr, gravée dans leur mémoire.

École Nicolas Lebras

UN ACCUEIL BIENVEILLANT ET DES PROJETS RICHES

L'année scolaire touche à sa fin et nous souhaitons mettre à l'honneur la richesse des projets qui font la fierté de notre école. Grâce à un accueil bienveillant et chaleureux, chaque enfant s'épanouit dans un environnement propice à l'apprentissage.

Parmi les initiatives marquantes, le dispositif d'anglais renforcé permet aux élèves de se familiariser avec la langue dès le plus jeune âge, tandis que nos classes bretonnantes offrent une immersion dans notre culture locale. Les spectacles de musique, les sorties au cinéma entre autres ont rythmé l'année, éveillant curiosité et créativité chez nos jeunes.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir une intervention sur les droits des enfants, permettant aux élèves de mieux comprendre et défendre leurs droits au quotidien.

Cette sensibilisation est essentielle pour bâtir une société respectueuse et égalitaire.

Les activités sportives, telles que le cross à l'école et au collège, ainsi que les séances de voile et de piscine dès la moyenne section, ont joué un rôle dans le développement physique et social des enfants. Ces moments de partage renforcent les liens entre élèves et enseignants.

Alors que les vacances d'été approchent, nous tenons à souhaiter à tous de belles et reposantes vacances. Profitez de ce temps pour vous ressourcer en famille et vous préparer pour une nouvelle année pleine de découvertes et d'apprentissages.



L'équipe éducative de l'école.

Changement de propriétaire au BARATIN

Le 30 décembre dernier, Laëtithia et Sylvain Fievez ont officiellement repris le bar du bourg. Ils avaient été séduits par l'âme de l'établissement et son caractère multigénérationnel, et ont la volonté de s'inscrire dans la continuité et de faire vivre ce lieu emblématique dans l'esprit convivial qu'ils y ont trouvé.

Ils se sont rencontrés au Havre, dans le milieu industriel, avant de s'orienter vers un projet plus tourné vers l'humain. Ils ont ainsi repris et développé pendant six ans un restaurant de plage saisonnier, employant jusqu'à dix salariés. Durant les périodes hivernales, ils séjournaient à Buguéles, chez les grands-parents de Sylvain, renforçant leur attachement à la région et forgeant leur objectif de s'installer dans notre commune : pour Laëtithia et Sylvain Fievez, l'opportunité de reprendre le Baratin s'est alors imposée comme une évidence.

Séduits par l'identité du lieu, ils n'envisagent pas de transformation majeure. Au contraire, ils souhaitent préserver l'esprit insufflé par les anciens propriétaires, tout en restant à l'écoute de la clientèle et de ses attentes.

Conservation de l'activité PMU, ajout de la vente de glaces

Le couple conserve l'activité bar-PMU et continue de proposer une offre simple et conviviale, avec des sandwiches et des produits pour l'apéritif, notamment des terrines locales et des planches composées en partenariat avec les commerçants du secteur. Petite nouveauté : la vente de glaces vient compléter l'offre.

Côté ambiance, leur souhait est de préserver et de renforcer le caractère familial et intergénérationnel du Baratin, afin que chacun puisse s'y retrouver dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

L'ancrage familial de Sylvain a naturellement motivé leur installation sur le territoire, mais Laëtithia et Sylvain se sont aussi sentis très bien accueillis par les habitants et les habitués du Baratin, qu'ils remercient chaleureusement. La passation avec les précédents propriétaires, Cathy et Jack, a également été très fluide.

Le couple souhaite comme il le fait déjà depuis son arrivée, continuer à dynamiser la vie de l'établissement et de sa terrasse, notamment à l'occasion de grands événements comme la Coupe du Monde de football.



ÇA BOUGE À PENVÉNAN Association des commerçants de Penvénan

Depuis mars, Laëtithia est présidente de l'association "Ça bouge à Penvénan".

Le bureau est composé de 3 membres : Laëtithia présidente, Fabienne (Elo & Coco) à la trésorerie et Orléane (Boucherie du Terroir) secrétaire.

L'association compte déjà une trentaine de commerçants adhérents, témoignant d'un bel engagement local. Ensemble, ils travaillent activement à l'organisation des animations estivales, notamment les Breizh Bannes prévus les 20 juillet et 10 août prochains.

TY PAUL

Le jeune Paul Herlent a ouvert en mars sa boulangerie, concrétisant ainsi une vocation née il y a trois ans. Âgé de 19 ans, il fabrique son pain dans un laboratoire installé à Camlez. Formé en apprentissage après une première orientation vers la menuiserie, il s'appuie sur une expérience acquise au sein d'une association et sur un environnement familial déjà engagé dans les métiers de bouche.

Son entreprise repose sur une production artisanale au levain, des matières premières locales et un rythme de travail intense, principalement de nuit. Soutenu par ses proches, il développe progressivement son activité et prévoit de renforcer son équipe.

Ty Paul. 1, rue du Général de Gaulle. Fermé le mardi



Yvon LIRZIN

Seule femme ayant été maire de Penvénan, Denise Prud'homm a raccroché son écharpe en mars dernier. C'est Yvon Lirzin qui a pris sa suite, élu maire par le Conseil municipal du 21 mars dernier. Quelles sont leurs impressions et leurs avis sur cette fonction, l'une après un mandat, le second après seulement 100 jours en fonction ? Nous leur avons posé la question.



Comment se passe une prise de poste, de fonction de maire, en l'occurrence à Penvénan ?

Yvon Lirzin : « Tout naturellement. Quelques rencontres et discussions avec l'ancienne municipalité ont permis une prise de poste sans problème. L'équipe que nous avons constituée a vite été opérationnelle et chacun a pu rapidement mettre en place ses champs de compétences. D'autre part les agents en fonction ont eux aussi été facilitateurs de tâches. »

Quelles sont les qualités qui font un bon maire ?

YL : « Je pense que la première est l'écoute, puis le sens de la délégation, vient ensuite la confiance et enfin la capacité à arbitrer. »

Nous demanderons à notre ancien maire quels sont ses meilleurs et pires souvenirs. En tant que maire, qu'est-ce vous redoutez par avance ? De quoi vous réjouissez-vous par avance ?

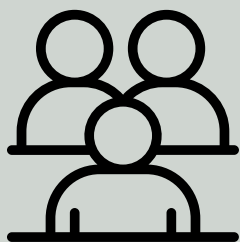
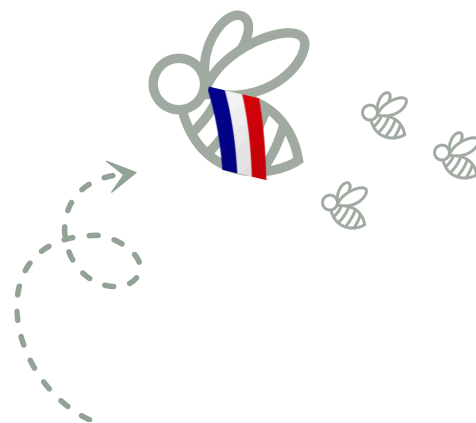
YL : « Je ne redoute en fait pas grand-chose. J'appréhende cependant des accidents qui pourraient arriver aux personnes. Je reste quand même préoccupé par l'actualité nationale et internationale, la situation climatique, le contexte géopolitique et la montée des extrêmes. Je me réjouis d'être à la tête d'une commune que je connais si bien et depuis longtemps. Mais aussi de m'être entouré d'une équipe d'adjoints et de conseillers responsables et pleinement investis dans leur mission. »

Après 100 jours de mandat, avez-vous été surpris par des éléments auxquels vous ne vous attendiez pas ?

YL : « Pas de grosses surprises. Je suis quand même assez étonné des lourdeurs de nos administrations. Des projets communaux sont ralentis ou retardés par attente de réponse parfois très longue, trop longue, entre autres du côté du Département. »

Aujourd'hui, vous êtes dans l'exécutif à Lannion Trégor Communauté (LTC), est-ce important ? En quoi cela influe-t-il sur la fonction de maire de sa commune ?

YL : « Le fait d'être dans l'exécutif est en effet important. Cela me permet de prendre part aux décisions, d'y donner mon avis et faire des propositions. Cela me permet aussi de créer un réseau par lequel je peux être accompagné pour réaliser les projets de la commune. Même si cette fonction prend aussi du temps, elle me paraît très importante pour Penvénan et au fond, c'est cela l'important. »



Le dimanche 15 mars, la liste "Vivons Penvénan", emmenée par Yvon Lirzin, a été élue au premier tour des élections municipales avec 59,55% des suffrages exprimés et une participation importante. Le nouvel édile s'était entouré d'une équipe regroupant des compétences multiples, et active dans la vie associative de la commune et du canton, représentative des âges, des professions, et des quartiers de Penvénan.

Unie autour de notre vivre-ensemble au quotidien, de notre culture, de notre patrimoine et de valeurs communes fortes - celles de la République, la laïcité, la paix, l'écologie, la lutte contre le racisme et l'homophobie, l'inclusion, l'égalité femmes-hommes -, la liste "Vivons Penvénan" avait mis en avant lors de la campagne la volonté de mettre en place un fonctionnement transparent, renforcer la participation des habitants et redonner de l'ambition à Penvénan, via la qualité de ses écoles, le sport, la culture, sa richesse géographique et son patrimoine historique, et qu'il y fasse bon vivre tout au long de l'année.

et de l'ancien maire de Penvénan & Denise PRUD'HOMM

Comment se passe une prise de poste, de fonction de maire, en l'occurrence à Penvénan ?

Denise Prud'homm : « On a été élus dans un contexte national particulier, en pleine crise COVID et cela a perturbé le début de notre mandature. La longue période de confinement, le télétravail, puis le retour à une activité, avec le virus toujours présent et les précautions à prendre... : c'était quand même une période pas ordinaire, pendant laquelle on avait perdu le contact relationnel. Je me retrouvais au bureau en mairie à 22h à faire des visios. Quand on est nouvellement élu et qu'on n'a que ce contact, c'est difficile - je suis née dans un commerce, j'ai besoin d'avoir ce contact humain pour communiquer, d'avoir le ressenti des gens. Et la première année, la bonne ambiance, la convivialité, le relationnel, le travail en commun... on n'y a pas eu droit.

En plus, toute l'équipe n'était pas au même niveau quant au maniement des outils numériques, donc nous avons eu beaucoup à apprendre de ce côté-là. Mais nous nous sommes débrouillés. Pour ne pas que je reste isolée toute seule en mairie le soir, le prestataire informatique avec lequel la mairie travaille est venu m'installer la possibilité de faire mes visios à la maison. Ce qui était plutôt rassurant que d'être seule en mairie.... Je suis une femme, je n'avais pas envie de m'exposer, il était facile de savoir que j'étais seule en mairie. »



Justement, est-ce différent d'être une Maire femme que d'être un Maire homme ?

DP : « On n'a pas la même sensibilité. Il faudrait que les femmes s'engagent plus, parce qu'on a un regard différent. Cela dit, je pense qu'on ne peut pas et qu'il ne faut pas comparer un Maire avec un autre. Chacun met sa patte, son coeur, en fonction des capacités d'investissement qui lui sont propres. Quand nous avons commencé notre mandature par exemple, nous n'avions aucune capacité d'emprunt. Notre mandat, nous le savions en nous engageant, constituait à rééquilibrer les comptes de la commune. Ce budget des salles qui était une épée de Damoclès, il fallait qu'on l'intègre au budget principal. Il y avait le rando-gîte à Buguéls qui n'avait pas de feuille de route à notre arrivée, et qui avec le modèle économique sur lequel il était resté en stand-by pendant 14 ans - à cause d'un contentieux judiciaire avec l'architecte -, n'était plus d'actualité au jour où on a pris nos fonctions. Chaque maire a ses charges et ses contraintes propres. Moi je ne voulais pas rajouter un gouffre financier. On a tâtonné puis on a assez rapidement trouvé cette opportunité du logement saisonnier avec Habitat Jeunes en Trégor Argoat, grâce à ma présence à la Mission Locale, et à ma Vice-Présidence à LTC.

Cela m'a permis d'avoir connaissance des besoins qu'il y avait sur le territoire et de me mettre en lien assez vite avec Habitat Jeunes qui était enchanté de l'opportunité qu'on leur offrait. Je pense toujours que c'était un bon choix puisqu'à Lanmodez, qui a un rando-gîte d'après lequel a été monté le projet initial de Buguéls, la municipalité évoque une fermeture pour partir *a priori* aussi sur de l'habitat saisonnier. »

Quels sont vos meilleurs souvenirs en tant que maire ?

DP : « La grande fierté que l'on peut avoir, et j'engage mon équipe avec moi, c'est le lotissement de la rue des Promenades. L'accompagnement que l'on a mis en place pour attirer les jeunes sur notre commune.

On est partis d'une feuille blanche. Je ne remercie jamais assez Joël Le Jeune (*ndlr : à l'époque Président de LTC*) qui m'a aidée pour ce projet. Le fait d'être dans le bureau de LTC permet vraiment de communiquer entre élus, car c'est en y étant, que j'ai pu apprendre comment le portage foncier pouvait se faire. Le projet de la rue des Promenades a pu ainsi se monter sans que la commune n'engage de trop grosses sommes. »

Le fait d'évoluer à LTC ressort pour le projet de Buguéls comme pour celui des Promenades, aujourd'hui est-ce qu'on peut dire qu'on n'est plus seulement Maire de sa commune mais membre d'une communauté de communes ?

DP : « On est Maire de sa commune et si on a de la chance d'aller dans le bureau exécutif, comme l'est Yvon Lirzin, on a des informations beaucoup plus facilement et on est mieux connu, mieux repéré au niveau des services de l'agglomération. »

Quelles sont les expériences les plus difficiles en tant que maire ?

DP : « Ce sont les interventions que l'on a avec la gendarmerie et le SDIS (*ndlr : Service Départemental d'Incendie et Secours*) les plus délicates: annoncer le décès d'un enfant, d'un proche, accompagner une famille dans un accident. Ce sont les moments les plus difficiles. Je suis aide-soignante donc j'avais de par mon travail ces compétences sociales et d'empathie, mais ça reste des moments où l'on doit composer avec les moyens du bord. Chacun y va avec son ressenti, il n'y a pas d'école... enfin si, il y a des formations d'élus, mais sur le terrain ce n'est jamais vraiment pareil. Et ce n'est jamais simple. Il faut aussi savoir prendre du recul avec la misère que l'on voit au quotidien, quand on accompagne les assistantes sociales, et quand on entre dans le quotidien très difficile de certaines familles - n'oublions pas que Penvénan a 10% de sa population au-dessous du seuil de pauvreté-, ça donne à réfléchir. On entre parfois dans des conflits familiaux, dans l'intimité des personnes, et cela demande énormément de discrétion. »

Quelles sont les qualités justement qui font un bon Maire ?

DP : « Il faut avoir de l'écoute. De l'écoute. Et, même si l'expression peut faire sourire, de la fermeté dans un gant de velours. Et cela même au sein de son équipe : le Maire doit écouter, mais à un moment donné, après avoir écouté et analysé, il doit trancher. Il faut avoir le courage de trancher. Parfois, on reçoit des administrés qui ont des demandes que l'on sait impossibles, il faut les écouter bien sûr, mais cela ne sert à rien de leur mentir, il faut avoir le courage de leur dire que ce qu'ils demandent est impossible si on le sait. Donc franchise, honnêteté, et bien sûr sang-froid, il faut savoir garder son sang-froid. »

POUR PENVÉNAN



Avec 1 779 votants, les Penvénanais ont montré leur attachement à la participation citoyenne et à l'avenir de notre territoire. Parmi eux, 392 électeurs, soit 22,75 % des suffrages exprimés, ont choisi la liste « Pour Penvénan ». Ce sont près de quatre cents citoyens qui ont souhaité voir défendre nos propositions pour la commune et pour un changement de méthode dans la conduite des affaires municipales. Nous les remercions de leur confiance, qui nous oblige et nous encourage à poursuivre notre engagement.

Au-delà des résultats électoraux, nous continuerons à travailler avec détermination pour porter la voix de tous ceux qui souhaitent une expression pluraliste et qui partagent nos priorités :

- La transparence de l'action publique,
- L'écoute et le dialogue avec la population,
- La gestion saine et rigoureuse des finances communales,
- La qualité des services rendus aux habitants,
- La préservation de notre cadre de vie,
- L'intégration des enjeux environnementaux dans l'ensemble des actions,
- La capacité à bâtir des stratégies solides et concertées pour faire face aux enjeux d'avenir de Penvénan.
- Les électeurs qui nous ont fait confiance méritent que leur choix soit respecté et représenté au sein du conseil municipal.

La démocratie locale ne se limite pas à l'exercice du pouvoir par une majorité. Elle repose aussi sur la capacité à entendre les points de vue différents, à accepter le débat et à construire des décisions éclairées par les expertises et la confrontation des idées.

Depuis le début du mandat, lorsque les projets proposés nous semblent bénéfiques pour la commune, nous savons les soutenir. Lorsque certaines décisions soulèvent des interrogations ou paraissent insuffisamment concertées, nous estimons de notre devoir de le faire savoir et de proposer des alternatives.

En tant qu'élus de la minorité, nous continuerons à porter les préoccupations de tous et à veiller à ce que les décisions soient prises dans l'intérêt général. Notre rôle est de proposer, d'alerter lorsque cela est nécessaire et de contribuer de manière constructive au débat démocratique local.

Parce qu'une démocratie vivante ne se mesure pas seulement à la force d'une majorité, mais aussi à la capacité de chacun à être entendu, nous continuerons à exercer notre mandat dans un esprit ouvert, vigilant et toujours tourné vers l'intérêt des Penvénanais.

La diversité des sensibilités est une richesse pour Penvénan, qui mérite d'être pleinement entendue.

Pascale Allain et Alexandre Guilbaud
Contact : pourpenvenan@gmail.com

UNIS POUR AGIR



Buguélès Penvénan Port-Blanc

L'opposition municipale : une voix indispensable trop souvent ignorée

Sera-t-il le cas à Penvénan ?

Les élus de l'opposition ont été choisis par des électeurs qui attendent d'eux un regard critique sur les projets municipaux et la défense de priorités parfois absentes des orientations de la majorité.

Malgré un écart de 300 voix entre les deux listes minoritaires et celle du maire sortant, et avec une abstention de 3 Penvénanais sur 10, le choix des électeurs est acté. Pourtant, les actes peinent à suivre les paroles.

Entre promesses et réalité

Dans sa profession de foi et lors de son investiture, Yvon Lirzin a tendu la main aux élus de la minorité (4) en proposant une « collaboration constructive » (Ouest-France, 22/03/2026). La définition est claire : travailler ensemble à un processus pour atteindre un objectif commun.

Or, nous siégeons dans les commissions sans aucun suppléant, une exception remarquable ! Cette méthode de management n'a d'ailleurs pas laissé indifférents les administrés présents lors du second conseil municipal.

Une continuité sans cap

Nous observons une continuité politique dans les projets en cours, sans ligne directrice claire pour l'avenir.

On prend les mêmes et on recommence ? Le CCAS est reconduit avec des élus de l'ancienne majorité, y compris la maire sortante nommée par le maire actuel.

Un signe positif

Un point positif mérite d'être souligné : l'ouverture de la mairie le samedi, l'une de nos propositions phares, a été actée. Cela rejoint notre volonté de changer la dynamique de Penvénan.

Un appel à la vigilance citoyenne

Comment garantir un véritable débat démocratique lorsque les voix divergentes peinent à être entendues ? L'opposition joue un rôle de relais essentiel : nous recueillons les interrogations, les inquiétudes et les mécontentements qui ne trouvent pas toujours d'écho auprès de la majorité.

Nous vous invitons à assister aux conseils municipaux. Pour l'heure, la retransmission sur le web n'est pas à l'ordre du jour : cela serait sans doute « trop novateur ».

Vous souhaitez être entendus ? Contactez-nous pour que nous relayons vos questions lors des conseils municipaux : unispourpenvenan@gmail.com.

Anne Tranvouez et Eric Dufouin,
élus du groupe "Unis pour agir"

Juillet

- **Mercredi 1^{er}** Permanence d'élu.e.s à la salle de Buguéès, de 17h à 20h
- **Jeudi 2** Soirée pyjama, 19h, médiathèque
- **Vendredi 3** Rencontre littéraire Prix Louis Guilloux, 18h, médiathèque
- **Jeudi 9** Réunion publique sur le trait de côte, 14h-20h, salle des Fêtes
- **Samedi 11 & dimanche 12** Tregor Moto Show (samedi 19h-minuit Concert & spectacle / dimanche 10h-17h expo baptêmes...), Place de la Mairie
- **Lundi 13** Animation Intervilles (17h-19h), repas, bal populaire et feu d'artifice (23h) Boulevard de la mer, Port-Blanc
- **Mardi 14** Cérémonie fête nationale, 11h, monument aux morts
- **Jeudi 16** Projection *Le gardien de feu* (dans le cadre du centenaire de la mort d'Anatole Le Braz), au Logelloù

Expositions tout l'été à la **salle Anatole Le Braz** au bourg et à la **salle du Marais à Port-Blanc** (calendriers disponibles sur le site de la commune et l'appli *Intramuros*)



- **Samedi 18** Spectacle *Perché* (dans le cadre du festival *Partages d'été*), 20h, au Logelloù
- **Dimanche 19** Marché de créateurs, parking de la Chapelle, Port-Blanc
- **Lundi 20** Breizh Banne, apéro concert, organisé par l'association des commerçants *Ça bouge à Penvénan*, 18h30, Place de l'église
- **Jeudi 23** Pièce de théâtre *Tous azimuts Acte 2*, troupe Zèle de Papillon, 19h, Camping de Buguéès
- **Vendredi 24** Don du sang, salle des Fêtes
- **Mardi 28 & mercredi 29** Festival cirque et marionnettes *La petite fête des crapauds rouges*, salle des Fêtes
- **Vendredi 31** Spectacle-visite guidée *La belle équipée de Séraphine*, 11h, Office de Tourisme
- **Vendredi 31** Rencontre cinéma, 20h30, médiathèque

Août

- **Samedi 1^{er}** Brocante JAP, Port-Blanc
- **Dimanche 2** Penvénan Color, Port-Blanc
- **Mardi 4, mercredi 5, jeudi 6** Festival et ateliers de musique *Euphémé*
- **Vendredi 7 et Samedi 8** Festival de Buguéès
- **Jeudi 13 août** (dans le cadre du festival *Partages d'été*), Spectacle *Voyages en cabanes*, 19h30, jardin de la médiathèque
- **Vendredi 14** Spectacle-visite guidée *La belle équipée de Séraphine*, 11h, Office de Tourisme

À Penvénan on fait marcher la tête et les jambes !

Chaque semaine, **Cap Armor** vous propose un nouveau programme d'activités physiques et manuelles. Retrouvez les modalités d'inscription et le programme sur la page Facebook.

www.facebook.com/caparmor.penvenan

À NOTER

- un prochain bulletin avec un agenda mis à jour (plus de détails sur le programme d'août) vous sera distribué au cours de l'été
- beaucoup d'événements sont répertoriés sur le portail *Intramuros*
- cet été nous publions régulièrement des "Que faire ?" sur notre page Facebook "Ville de Penvénan", dans lesquels nous listons les différents événements sur la commune.

Vos marchés estivaux

Lundi soir
BUGUÉÈS
(avec stand associatif crêpes/galettes)

Jeudi matin
PORT-BLANC
Parking de la chapelle

Samedi matin
BOURG



Idées lectures de la médiathèque de Penvénan

Et si un livre vous emmenait... ... sur une île ?

Notre médiathèque de Penvénan offre à l'emprunt des collections riches et variées : albums jeunesse, DVD, romans de tous genres, polars, science-fiction, terroir, historiques, sentimentaux..., de quoi satisfaire toutes les curiosités. Mais c'est aussi un lieu vivant, qui suit des prix littéraires — le prix des Incorruptibles pour les enfants et les jeunes, le prix Louis Guilloux porté par le département, et le prix Biblioth'égor, sélection des bibliothèques du territoire de Tréguier à Trégastel — et qui met régulièrement en avant des thématiques pour explorer la littérature autrement.

Ces derniers mois, nous avons mis cap sur les îles. Une cinquantaine de romans se déroulant sur des îles, en France et ailleurs, ont été sélectionnés par l'équipe de la médiathèque et sont mis en avant grâce à un timbre sur la couverture : **une invitation au voyage, sans quitter Penvénan.**

Lors de la dernière rencontre qui a eu lieu début juin, des lecteurs ont partagé leurs coups de cœur. Voici deux titres qui ont beaucoup plu, et que vous pouvez emprunter à la médiathèque.

 **Un amour infini**
de Ghislaine Dunant

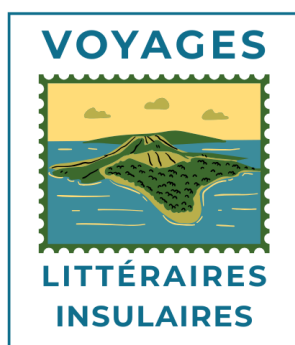
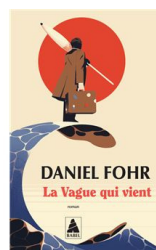
Ce roman raconte une rencontre improbable : celle d'un astrophysicien d'origine hongroise et d'une mère de famille française, sur fond de ciel étoilé à Ténérife, la plus grande île de l'archipel des Canaries, en juin 1964.

Un livre qui transporte, et dont on ressort le cœur un peu plus grand.



 **La vague qui vient**
de Daniel Fohr

Le narrateur, dessinateur de bandes dessinées, s'installe sur une petite île française pour faire le point sur sa vie. Alors que le maire lui demande de peindre une fresque dans la salle des fêtes en l'honneur des insulaires, il observe les habitants pour mieux les représenter, s'intéresse à l'histoire d'un pirate légendaire et met au jour d'autres drames anciens.



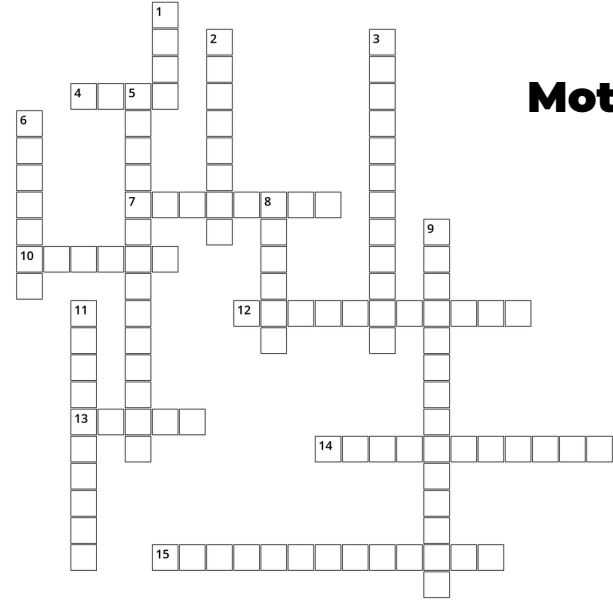
Pour aller plus loin qu'une lecture, l'équipe vous propose de vous retrouver régulièrement autour d'une tisane ou d'un thé pour partager vos lectures, vos découvertes, vos coups de cœur. Un moment simple et **convivial**, ouvert à tous les lecteurs et lectrices qui le souhaitent. Les prochaines rencontres seront annoncées directement à la médiathèque, sur son portail numérique et sur l'appli *Intramuros*.



Quizh

Faites-nous parvenir vos réponses sur papier libre à la médiathèque ou bien par mail à communication@ville-penvenan.fr. Le premier ou la première à nous apporter les bonnes réponses gagnera le droit de poser les questions du prochain Quizh. (Réponses dans le prochain bulletin)

La construction de la Sentinelle est mentionnée dans des textes datant de plusieurs siècles. Pourtant, cette carte postale a été éditée à partir d'une vraie photo (prise à une époque où l'Intelligence Artificielle n'existait pas). 1) En quelle année a été prise cette photo ? 2) Pourquoi la Sentinelle n'y figure pas ? 3) Quel artiste breton a ensuite œuvré pour la Sentinelle ?



Mots Kroazhés

1. La médaille de la Ville a été remise à Fañch Coquin-Guyomard, pour quel sport ? 2. De quel écrivain fête-t-on cette année le centenaire de la mort ? 3. Surnom donné à Charles-Marie Guillois, grâce auquel il a "signé" son message sur les ondes de la BBC en juin 1940. 4. Le type de fauteuil avec Tiralo, nom d'un animal marin ? 5. Qu'ont chassé en commun les enfants des deux écoles de la commune sur le Stade-Yves-Nicolas un vendredi après l'école ? 6. Prix littéraire national auquel participent tous les élèves des écoles de la commune depuis plusieurs années ? 7. Figure littéraire qui a donné son nom au prix organisé par le Conseil Départemental 8. Quel est le nom du nouveau maire ? 9. Dans quelle ville irlandaise avec laquelle nous sommes jumelée depuis 26 ans, notre commune a-t-elle envoyé une délégation en mai pour fêter ce jumelage ? 10. Que signifie *Gwenan* en breton, et qui est l'emblème de Penvénan ? 11. Quel festival qui a pour but, dans ses statuts, de promouvoir la musique du monde et la musique bretonne aura lieu cette année en août ? 12. Au Conseil Municipal, 7 conseillers municipaux ont été élus pour participer à des élections au suffrage indirect en septembre prochain, lesquelles ? 13. Quelle île accueille chaque année un Grand pardon aux chevaux ? 14. Quel dispositif a été installé au Complexe Sportif et permet de sauver des vies ? 15. Avant d'apprendre le bug, le catamaran, le vago, la planche à voile,... les enfants à partir de 4 ans peuvent s'initier au milieu marin en s'inscrivant à cette activité au Centre Nautique de Port-Blanc.

Gwenan bihan

Compte le nombre d'abeilles qui volètent dans le bulletin. Si le compte est bon, un bonbon t'attend à la médiathèque.
Dessine-nous l'été à Penvénan : dépôt papier à la médiathèque ou envoi par scan à communication@ville-penvenan.fr ; nous les publierons sur notre site internet.



PATRIMOINE

Hommage à une figure locale de la Résistance
Charles-Marie Guillois, la voix qui a rallié les Bretons à la France libre

Charles-Marie Guillois, qui est né et décédé à Port-Blanc, était la voix bretonne de Radio Londres. Une rue à Vannes porte son nom, mais il n'y avait rien dans notre commune à laquelle il était pourtant très attaché. Sur proposition de l'historien Patrick Mahé, le Conseil Municipal précédent avait nommé le jardin qui jouxte l'Esplanade de la Chapelle, sur le Boulevard de la mer, "Square Charles-Marie-Guillois".

À l'occasion de la cérémonie officielle de commémoration de l'Appel du 18 juin, un hommage lui a été rendu. Une plaque d'information trilingue posée sur place permettra désormais aux Penvénanaises et Penvénanais comme aux touristes de passage d'en savoir plus sur cette figure locale au destin extraordinaire.

Un engagement qui force le destin

Charles-Marie Guillois naît au Port-Blanc le 27 mai 1910. À la déclaration de la seconde guerre mondiale, il s'engage dans la marine nationale et intègre les Forces Navales Françaises Libres. Le 18 juin 1940, le quartier-maître de 30 ans doit embarquer à bord de l'avis Vauquois pour rejoindre l'Angleterre. Il manque de peu l'appareillage, mais il échappe ainsi au naufrage du navire. En effet, alors que la nuit tombe en mer d'Iroise, le Vauquois saute sur une mine dérivante lâchée par un avion de la Luftwaffe. Le bâtiment coupé en deux sombre au large du Conquet, non loin de la tourelle de la Grande Vinotière. Parmi l'équipage de 150 hommes, on dénombre moins de 15 survivants. De son côté, Charles-Marie Guillois a finalement embarqué sur un chalutier, le Santa Maria, pour rejoindre l'Angleterre et gagner Londres. Il y fait la connaissance d'Yves Morvan, un officier de marine originaire de Douarnenez, devenu journaliste, plus connu sous le pseudonyme de « Jean Marin », l'une des voix de la France libre à la BBC.



Photos : Charles Guillois ci-dessus en mer Rouge, âgé d'une vingtaine d'années ; page suivante : Charles (à gauche) sur une coupure de presse anglaise ; debout, en Afrique du Sud (archives familiales)



De Charles-Marie Guillois à "Koko de Port-Blanc"

Jean Marin remarque que Charles-Marie Guillois est bretonnant. Naît alors l'idée de diffuser l'appel du Général de Gaulle en breton, afin de toucher une région dans laquelle de nombreux habitants sont encore à l'époque locuteurs natifs. La voix de Charles-Marie Guillois résonne le 23 juin 1940 sur l'antenne de Radio Londres.

Il glisse à la fin un message personnel à destination de sa mère qui le croit alors mort dans le naufrage du Vauquois : « Me zo KoKo deus ar Pors Gwen », ce qui signifie « je suis Coco du Port-Blanc ». Depuis qu'il est enfant, le surnom de Charles-Marie est bien « Koko »... On raconte que c'est une voisine qui a entendu le message, qui se rend immédiatement à l'église de Penvénan l'annoncer à sa mère, alors que l'office à la mémoire des Trépassés est sur le point d'être célébré. Cette dernière fait ainsi annuler in extremis le service religieux.



"ME ZO KOKO DEUS"

Evel ma skrivfe Jarl Priel, ur pikol levr a c'hallfemp skrivañ diwar-benn buhezioù hag avañturioù Jarl-Mari Guillois. Deut er bed er Porzh-Gwenn en 1910 hag aet d'an anaon e 1994, er Porzh-Gwenn ivez, met aet a-hed hag a-dreuz abalamour d'ar brezel, ha dibabet chom en Londrez un hanterkant vloaz bennaket.

En bourzh ar Vauquois, un avizo, e oa sañset kuitaat porzh Brest d'an 18 a viz even 1940. Kalz martoloded a oa bet lazhet pe beuzet pan oa bet lakaet an avizo da darzhañ gant ur min alaman, ha kement-mañ en Kanol-ar-Forn a-vaez da Gonk-Leon : ouzhpenn 130 den lazhet pe gollet, hag un dek den bennak manet bev. En gwirionez hon Jarl-Mari en devoa market mont war vourzh an avizo... ha treuzet ar mor en dez war-lerc'h gant ar chaluter Santa-Maria. Nemet e vamm ne ouie ket !

Diwar se e oa aet war-eeun da Londrez o tont gant an FFL. Goût a reer e oa en em gavet gant Jean Marin, anv stourm Yves Morvan, ur paotr eus Douarnenez. Hemañ, un doare Yann Vartolod, en devoa merket penaos e oa eus Jarl-Mari Guillois ur brezhoneger ampart ha leun a intrudu da geñver an dud en-dro dezhañ : kinnig dezhañ bezañ blenier gwetur ar Jeneral de Gaulle – ar pezh a voe evit ur sizhun bennak, hervez. Met, dreist pep tra, e c'houlennas gantañ lenn en brezhoneg kemenn brudet ar Jeneral de Gaulle.

N'eus ket a roud enrollet eus galv ar Jeneral diwar hini an 18. Ur galv all a voe, un nebeud devezhioù goude, gant ur skrid disheñvelik. Moarvat eo ar skrid-se a oa bet troet ha lennet gant Jarl-Mari. Ha n'hon eus roud ebet anezhañ kennebeut, war-bouez tammoù adlennet ouzh mikro un abadenn vrezhoneg bennak, met kalz war-lerc'h, kalz... en 1986 :

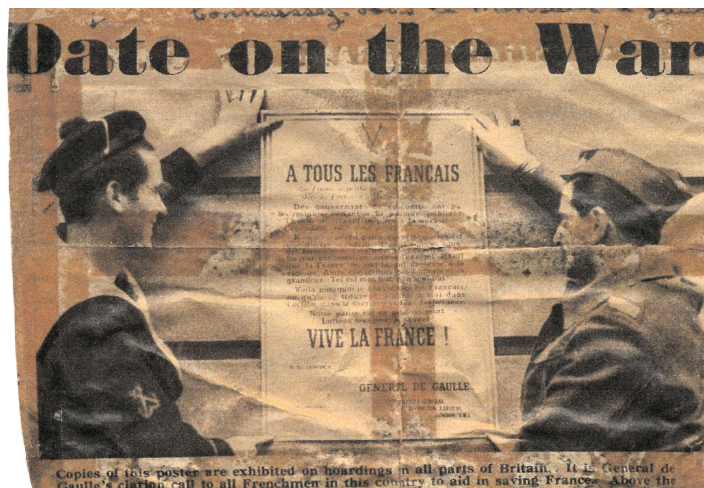
« Amañ omp en Bro Saoz, pell diouzh gêr, hon galon zo ganeoc'h. Jeneral De Gaulle zo amañ ivez, kaozeet en deus dec'h da noz ha lâret en deus : "Kollet meump taol kentañ met ar brezel n'eo ket achu c'hoazh. »

Pebezh tonkad : dont a-benn da skarzhañ diouzh ur vag aet da arched houarn, hag en em gavout un nebeud devezhioù war-lerc'h dirak ur mikro brezhoneg dalc'het gant ar BBC ha broudañ e genvroidi da sevel a-enep an Alamanted... ha tud Vichy.

Voix bretonne de la France libre et chauffeur du Général de Gaulle

Charles-Marie Guillois côtoie le Général de Gaulle et devient même son chauffeur occasionnel. Il continue à traduire et à lire en breton pendant plusieurs semaines des textes diffusés d'abord en français. Il devient ainsi « la voix bretonne de Radio Londres ».

Après la guerre, Charles-Marie Guillois reste vivre en Angleterre où il est antiquaire, puis il revient en 1990 sur sa terre natale, et décède au Port-Blanc le 19 juillet 1994. Aujourd'hui, plusieurs membres de sa famille vivent ici.



AR PORZH-GWENN !"

Aet an darvoudoù war-raok, o tremen buan, primoc'h evit na soñjer... A-raok ar galv e oa deut ar c'heloù eus peñse ar Vauquois betek divskouarn tud Perwenan, hag evel-just e penn skouarn mamm Jarl-Mari. An istor, diwar neuze, a gemer lañs ha da vat. Mamm Jarl-Mari he devoa goulennet gant person ar barrouz ober war-dro ul lid dre ma oa bet kollet he mab er mor. Krog an traoù da vezañ aozet ha sede Jarl-Mari, eus Londrez, o tistagañ galv ar Jeneral en brezhoneg. Hag er fin d'e lennadenn da lâret : « Me zo Koko deus ar Porzh-Gwenn ! ». Ar fin-se, klevet gant an Itron an Du, er Porzh-Gwenn, zo kaset ganti da vamm Jarl-Mari : « Bev ho mab ! evet 'm Kleus Koko er post ! ». Frealzet ar vamm, sklaer eo, en un doare dic'hortoz ! Ur ger a chomo en istor hag a lakao ar Porzh-Gwenn da lec'h mojennel ur wezh ouzhpenn. Jarl-Mari a dalc'ho da stourm en bourzh ar Savorgan-de-Brazza, un avizo all, en tu d'an Afrik. « Koko » a deuo en-dro d'ar gêr, met en Londrez evit un toullad kaer a vloavezhioù, evel am eus skrivet uheloc'h.

An istor a lavar ivez en devoa Jarl-Mari, goude trubuilhoù ruz ar brezel, goulennet gant ar Jeneral, deut e penn an traoù en Bro-C'hall, kaout justis evit hon yezh hag evit ar vrezhonegerien. Reiñ ur statud d'ar brezhoneg. Ne oa ket gwall dra en skoaz ar stourm bet renet gant Jarl-Mari hag e gamaraded hag e gamaradedez. Divinit petore respont a oa bet roet dezhañ ? Evel kustum, siwazh. Sede e oa bet Koko deus ar Porzh-Gwenn kaset da vale.

Ha Koko, a vo lavaret. Eus pelec'h e teu an anv-se ? Kement testiñ a gont penaos e oa an anv-se roet da Jarl-Mari pan oa bihan, ha miret gantañ war-lerc'h. Ha just a-walc'h eo unan eus ar gerioù a glever ar muiañ er biojoù evit chersañ ar re vunut. Na pet gwezh em boa klevet ar ger-se pan oan un tamm mat munutoc'h evit herie ! « Sell'ta koko ! », « Hemañ zo koko bihan ! », « Petra'oa koko bihan ? », hag all, hag all. Tenausoc'h a se an anv pan oa bet klevet er post bihan e miz gouere 1940, goude galv ar Jeneral. Ur vro a-bezh a oa en ennañ.

Herve Bihan



NAISSANCES

Aëlys BELLO, née le 11/07/2025
Léonie GAREL, née le 14/07/2025
Selma SHAIMI, née le 08/08/2025
Camille ROTTIER, née le 26/10/2025
Orion QUÉLEN TROUMÉLEN, né le 12/12/2025
Anna VERGNAUD PERCHE, née le 26/02/2026

MARIAGES

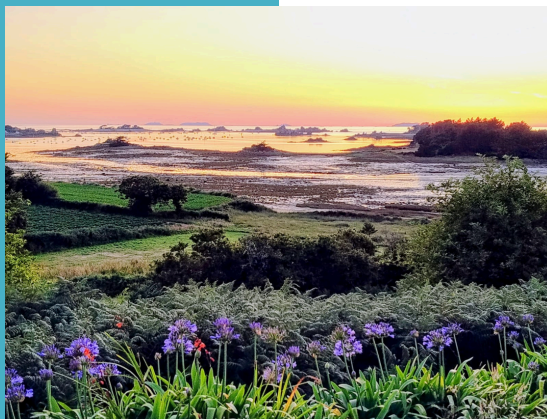
Jean-Pierre LEFAUCHEUX et Anne LE FOLL, le 26/07/2025
Kénan LE QUELLEC et Marine CLOUIN, le 20/09/2025
Tanguy LE BOURDONNEC et Noémie GUILLERME, le 20/09/2025
Ludovic RIVOALLAN et Sonia RIVAUX, le 14/02/2026

DECÈS

Bernard LE BOURDONNEC, le 06/07/2025
Jean-Pierre PLUSQUELLEC, le 13/07/2025
Marie-Armelle MAGADUR LEROY, le 20/07/2025
Jacques-Yves VIGIN, le 20/07/2025
Denise KERGOAT BERNARD, le 21/07/2025
Jean-Louis LE GLASS, le 02/08/2025
Amélie OLLIVIER BONNEFOY, le 09/08/2025
Christian ROIGNANT, le 09/09/2025
Bernard FEULVARCH, le 22/09/2025
Yvette LE GUILLOU, le 29/09/2025
Laurent CAILLAUX-BERTHÉ, le 03/10/2025
Jean-Luc TISSIER, le 18/10/2025
Paulette GENTRIC ROBIN, le 19/10/2025
Jean-Luc LE BRICON, le 04/11/2025
Ernestine LE ROUZÈS GILLET, le 05/11/2025
Jean CHAPUT, le 12/11/2025
Armelle LE FOURNIS LE ROUX, le 15/11/2025
Philippe MAGNIER, le 27/11/2025
Christophe BERGER, le 30/11/2025
Marie TURPIN DAGORN, le 12/12/2025
Laurent GOASDOUE, le 17/12/2025
Yvonne LE ROUX BROUDIC, le 25/12/2025
Odette LE JENTER L'ANTHOËN, le 13/01/2026
Annie LE COCQ LEFEBVRE, le 20/01/2026
Viviane PRIGENT, le 23/01/2026
Monique SIMON, le 25/01/2026
Jean-Luc BASSIN, 28/01/2026
Marcel PERRI, 23/01/2026
Claude AVRIL, le 26/01/2026
Henri LE COZANNET, le 30/01/2026
Marie-Thérèse BROUDER COSSIC, le 01/02/2026
Edy BUSCH ALBIN, le 05/02/2026
Paul LE CALLENNEC, le 05/02/2026
Adolphe LE TALLEC, le 11/02/2026
Jean-Pierre PORTAZ, le 10/02/2026
Jean-Pierre MALEGEANT, le 17/02/2026
Elisabeth LE BOURDOULOUX LE SQUERN, le 12/02/2026
Jacques LE MORVAN, le 12/02/2026
Roland GILLET, le 23/02/2026

De juillet 2025 à mars 2026

NB : n'apparaissent que les noms des personnes ayant autorisé la publication



EHPAD

À la fois foyer logement et EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), l'établissement public « le Verger des Korrigans » possède 41 lits et 25 logements. C'est une résidence médicalisée qui ne dispose pas d'une unité Alzheimer.
2, rue de Poulpiquet
22710 Penvénan
Contact :
Tél : 02 96 92 72 14

Les marchés

Toute l'année au bourg, place de l'église, les samedis de 8 h à 13 h

En été

Buguélès (rue de la Fontaine), les lundis de 17 h à 20 h
Port-Blanc (parking de la chapelle), les jeudis de 8 h à 13 h

CCAS – Centre Communal d'Actions Sociales

Permanences en MAIRIE (entrée indépendante, en façade, escalier de droite) :
Pendant l'année : les mardis et vendredis de 10h à 12h
En juillet : le mardi de 10h à 12h
En août : pas de permanence du 1er au 25
Contact :
Tél : 02 96 92 89 54 ou 07 89 81 45 32
Mail : annemarie.derrien@ville-penvenan.fr

Informations administratives

Site internet <https://ville-penvenan.com> et application « Intramuros »

Ramassage des ordures

Se référer au site internet de LTC



VOS OUTILS POUR INFORMER ET VOUS TENIR INFORMÉS

Ouverture des portes de la mairie le samedi matin

Chaque samedi matin de 10h à 12h, les élu.e.s tiennent une permanence pour vous recevoir. Il faut passer par l'arrière de la mairie, l'entrée se faisant par la salle des mariages. Vous pouvez venir échanger sur le sujet de votre choix.

Création d'une page Facebook "Ville de Penvénan"

Nous avons créé cette page d'information le 26 mars 2026. Nous y publions du contenu municipal :

- informations en amont ou en retour sur les événements organisés par les différents services municipaux, informations sur les missions réalisées ou à venir par les services techniques
- informations importantes des services préfectoraux, départementaux, gouvernementaux, que nous devons transmettre à la population
- informations sur la vie municipale (dates de conseils municipaux,...)
- chaque veille de week-end, l'agenda culturel de la commune